

Maîtrise des risques potentiels liés aux nanomatériaux pour préventeurs NanoCERT préventeur

En vue de la certification de compétence des préventeurs



DURÉE : 3 jours

PRIX : 1 350 € HT
en sus 120 € HT pour les frais liés à l'examen de certification de compétences. Les certificats sont délivrés par l'INERIS.

SESSIONS

A – 09 > 11/05/17
Paris
B – 04 > 06/07/17
Lyon
C – 06 > 08/11/17
Paris

PUBLIC

Responsables, préventeurs, animateurs, coordinateurs santé et sécurité, services de l'inspection, toutes personnes participant à l'analyse des postes de travail, à la définition des consignes de sécurité et à la gestion des risques dans l'entreprise.

LES REPAS SONT OFFERTS



Objectifs

Intégrer le risque nano dans la politique de prévention des risques. Identifier et évaluer les risques intrinsèques ou associés à la mise en œuvre de nanomatériaux. Définir et valider les moyens de prévention et de protection en fonction des connaissances actuelles et des meilleures technologies disponibles.

Pré-requis formation

Le stagiaire doit justifier d'une expérience récente de 2 ans dans la prévention des risques et/ou dans la santé-sécurité au travail.

Pré-requis certification

Dossier transmis à l'organisme de formation (CV du stagiaire accompagné d'une demande de certification de l'employeur).

Contenu

Le référentiel NanoCERT et ses modalités.

Définitions, propriétés et enjeux des nanos :

- nanoparticules, nanomatériaux, nanotechnologies : définitions, caractéristiques et comportements,
- les enjeux technologiques, économiques, scientifiques, sociétaux, réglementaires, normatifs, sanitaires et environnementaux.

Critères d'évaluation des risques professionnels liés aux nanos :

- les cibles professionnelles,
- les formes « nanos disponibles »,
- les risques pour la santé des travailleurs, pour l'environnement, pour la sécurité,
- la responsabilité de l'employeur en matière de SST/des nanos vis-à-vis des nanos,
- la métrologie des nanos,
- les mesures de prévention et de protection des risques nanos pour la santé-sécurité des travailleurs et l'environnement.

Mise en œuvre d'une politique de prévention et de management des risques nanos :

- les méthodes d'évaluation des risques nanos,
- la maîtrise opérationnelle et les situations d'urgence,
- la formation, sensibilisation, communication.

Suivi et évaluation de la politique de prévention, de management des risques « nanos » :

- le contrôle de l'exposition,
- traçabilité et surveillance médicale,
- paramètres entrant dans les indicateurs de management et de performance,
- veille réglementaire et scientifique.

Examen par QCM et étude de cas pour obtenir la certification volontaire NanoCERT Compétences.

Validité du certificat : 3 ans.